

### *Description de l'activité*

La formation au brevet de technicien supérieur maritime Pêche et Gestion de l'Environnement Marin permet d'exercer les métiers de marin pêcheur, officier et commandant de navire de pêche, patron artisan à la pêche; de cadre dans les coopératives maritimes, dans les armements à la pêche; de technicien dans des bureaux d'études spécialisées dans l'environnement ou la pêche; de chargé de mission dans une organisation de producteurs; d'observateur et contrôleur des pêches, de technicien en gestion des stocks...

Le technicien supérieur assure la conduite et la gestion d'un navire de pêche. Il met au point les engins de pêche ou les techniques innovantes. Il participe au traitement et à la valorisation des poissons. Spécialiste de la réglementation des pêches, il prépare, organise et planifie des missions d'observations du milieu marin, des campagnes de pêche et des espèces et restitue les données collectées. Il participe aux actions de prévention et de lutte contre les pollutions des mers.

### *Conditions d'admission*

> **Niveau d'études** : admission sur dossier pour les candidats :

- directement en première année de BTSM pour les candidats titulaires d'un baccalauréat de la spécialité « conduite et gestion des entreprises maritimes »;
- après une année obligatoire de mise à niveau maritime pour les candidats titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel autre que la spécialité visée ci-dessus.

L'année de mise à niveau est partie intégrante de la formation, l'admission vaut pour la totalité de la formation. Une classe de Mise à Niveau Maritime est ouverte au lycée professionnel maritime d'Etel.

> **Aptitude physique** : les candidats doivent être reconnus aptes par un médecin des gens de mer.

> **Le dossier d'inscription** est disponible sur le site de l'Unité des Concours et Examens Maritimes :

[www.ucem-nantes.fr](http://www.ucem-nantes.fr)

### *Scolarité*

La scolarité se déroule sur deux années (ou 3 pour les élèves qui auront suivi la classe de mise à niveau maritime) et comporte une période de stage obligatoire de 8 semaines en milieu professionnel.

La formation comprend :

- 1/3 d'enseignement général comportant des mathématiques et des sciences-physique appliquées, de l'anglais renforcé, du français et de la culture générale maritime;
- 2/3 de formations professionnelles, scientifiques et techniques.



### *Diplôme*

Le **Brevet de Technicien Supérieur Maritime Pêche et Gestion de l'Environnement Marin** est délivré aux candidats ayant satisfait à une combinaison d'épreuves se déroulant sous forme de contrôles en cours de formation et d'épreuves ponctuelles terminales.

### *Débouchés*

Le titulaire du BTS maritime spécialité pêche et gestion de l'environnement marin peut occuper des fonctions dans le secteur public ou privé en lien avec le domaine de la mer.

Les **débouchés** professionnels du BTS Maritime sont **nombreux et variés** puisque ce BTS forme à **des métiers différents** tels que : marin pêcheur - agent de conservatoire du patrimoine - cadre dans les coopératives maritimes - observateur et contrôleur des pêches - technicien bureau d'études spécialisé dans l'environnement ou la pêche...

**Le titulaire du BTS maritime spécialité pêche et gestion de l'environnement marin peut poursuivre des études** : université, les classes préparatoires ATS (adaptation technicien supérieur) bio et ingénierie industrielle qui préparent en 1 an les titulaires de BTS à intégrer une école d'ingénieurs ou une école vétérinaire, brevet de chef de quart passerelle, capitaine 3000 et de capitaine de pêche à l'École nationale supérieure maritime...